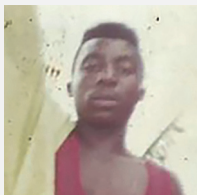


Annexe I : Victimes d'exécutions extrajudiciaires

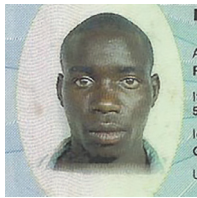
Juillet 2016 – mars 2017

	Nom	Dates	Lieu	Délit allégué	Auteur de l'exécution
1.	Flavien Muke, alias Basare	Exécuté le 27 juillet 2016	Cellule : Kabilizi Secteur : Rugerero District : Rubavu	Blessure d'une vache	Abattu par la police
2.	Jean Damascène Ntiriburakaryo	Battu à mort le 30 juillet 2016	Cellule : Burinda Secteur : Rubavu District : Rubavu	Absence à l' <i>umuganda</i> (travail communautaire obligatoire)	Battu à mort par des militaires
3.	Jean Kanyesoko 	Exécuté le 2 août 2016	Cellule : Kavomo Secteur : Nyundo District : Rubavu	Vol de canne à sucre	Abattu par l'armée
4.	Ernest Tuyishime 	Exécuté le 5 août 2016	Cellule : Rukoko Secteur : Rubavu District : Rubavu	Vol d'une vache	Abattu par l'armée
5.	Daphrose Niyrabavakure	Exécutée le 10 août 2016	Cellule : Nkora Secteur : Kigeyo District : Rutsiro	Vol de manioc	Battue à mort par le DASSO
6.	Jean de Dieu Bihibindi	Arrêté le 9 septembre 2016 Corps retrouvé le 11 septembre 2016	Cellule : Ngoma Secteur : Nyabirasi District : Rutsiro	Vol d'une vache	Arrêté par le DASSO

7.	Pascal Nsabiyeze	Arrêté le 15 septembre 2016 Corps retrouvé le 17 ou le 18 septembre 2016	Cellule : Mubuga Secteur : Nyabirasi District : Rutsiro	Vol	Arrêté par le DASSO
8.	Juma Ntakingora 	Exécuté le 21 septembre 2016	Cellule : Bushaka Secteur : Boneza District : Rutsiro	Pêche avec un filet illégal	Abattu par l'armée ou la police sur le lac Kivu
9.	Alphonse Majyambere	Exécuté le 22 septembre 2016	Cellule : Nyagahinika Secteur : Kigeyo District : Rutsiro	Vol de vaches	Abattu par la police ou le DASSO
10.	Innocent Mbarushimana	Exécuté le 11 octobre 2016	Cellule : Basa Secteur : Rugerero District : Rubavu	Vol de bananes	Abattu par les <i>Inkeragutabara</i>
11.	François Buhagarike	Exécuté entre le 19 et le 20 octobre 2016	Cellule : Busuku Secteur : Nyabirasi District : Rutsiro	Vol de vaches	Abattu par l'armée
12.	Alexandre Bemeriki 	Exécuté en octobre 2016	Cellule : Bushaka Secteur : Boneza District : Rutsiro	Pêche avec un filet illégal	Abattu par l'armée
13.	Innocent Nshimiyimana	Exécuté le ou vers le 5 novembre 2016	Cellule : Kiraga Secteur : Nyamyumba District : Rubavu	Vol de bananes	Abattu par l'armée

14.	Jean de Dieu Habiyaemye 	Arrêté fin novembre 2016 et exécuté deux jours plus tard	Cellule : Ngoma Secteur : Nyabirasi District : Rutsiro	Vol d'une vache	Arrêté et abattu par l'armée
15.	Pierre Hakizimana	Arrêté le 27 novembre 2016 Exécuté le 28 novembre 2016	Cellule : Busuku Secteur : Nyabirasi District : Rutsiro	Vol	Abattu par l'armée
16.	Pierre Bizavaho	Exécuté le 27 novembre 2016	Cellule : Busuku Secteur : Nyabirasi District : Rutsiro	Vol	Abattu par l'armée
17.	Jovan Karasankima	Tué entre le 28 novembre et 29 novembre 2016	Cellule : Ngoma Secteur : Nyabirasi District : Rutsiro	Vol d'un mouton et d'un agneau	Arrêté par le chef du village et battu à mort par les <i>Inkeragutabara</i>
18.	Fulgence Rukundo 	Exécuté le 6 décembre 2016	Cellule : Kiraga Secteur : Nyamyumba District : Rubavu	Vol d'une vache	Abattu par l'armée
19.	Basabose Hakuzimana 	Exécuté le 6 décembre 2016	Cellule : Bushaka Secteur : Boneza District : Rutsiro	Pêche avec un filet illégal	Abattu par l'armée ou la police sur le lac Kivu

20.	Thaddée Uwintwali 	Exécuté le 13 décembre 2016	Cellule : Bushaka Secteur : Boneza District : Rutsiro	Vol d'une chèvre	Abattu par l'armée
21.	Samuel Minani 	Exécuté le 15 décembre 2016	Cellule : Bushaka Secteur : Boneza District : Rutsiro	Pêche avec un filet illégal	Abattu par l'armée ou la police sur le lac Kivu
22.	Jeannine Mukeshimana 	Exécutée le 16 décembre 2016	Cellule : Rukoko Secteur : Rubavu District : Rubavu	Trafic de marijuana	Abattue par l'armée
23.	Benjamin Niyonzima 	Exécuté le 16 décembre 2016	Cellule : Rukoko Secteur : Rubavu District : Rubavu	Trafic de marijuana	Abattu par l'armée
24.	Amulani Bazangirabate 	Exécuté fin décembre 2016	Cellule : Bushaka Secteur : Boneza District : Rutsiro	Pêche avec un filet illégal	Abattu par l'armée ou la police sur le lac Kivu

25.	Emmanuel Hanyurwabake 	Exécuté fin décembre 2016	Cellule : Bushaka Secteur : Boneza District : Rutsiro	Pêche avec un filet illégal	Abattu par l'armée
26.	Naftal Nteziriza 	Exécuté fin décembre 2016	Cellule : Bushaka Secteur : Boneza District : Rutsiro	Pêche avec un filet illégal	Abattu par l'armée sur le lac Kivu
27.	Vedaste Renzaho 	Exécuté fin décembre 2016	Cellule : Bushaka Secteur : Boneza District : Rutsiro	Pêche avec un filet illégal	Abattu par l'armée sur le lac Kivu
28.	Emmanuel Nzitakuze	Exécuté le ou vers le 11 janvier 2017	Cellule : Haniro Secteur : Manihira District : Rutsiro	Vol d'une moto	Abattu par l'armée
29.	Donat Nsamwitakuze	Exécuté le ou vers le 11 janvier 2017	Cellule : Haniro Secteur : Manihira District : Rutsiro	Vol d'une moto	Abattu par l'armée
30.	Gasore	Exécuté le 12 janvier 2017	Cellule : Kageshi Secteur : Busasamana District : Rubavu	Vol de chaussures et de vêtements	Abattu par l'armée
31.	Emmanuel Niyigena	Exécuté le 25 janvier 2017	Cellule : Rukoko Secteur : Rubavu District : Rubavu	Trafic de marijuana	Abattu par l'armée

32.	Innocent Habimana	Exécuté le 17 février 2017	Cellule : Rubona Secteur : Nyamyumba District : Rubavu	Pêche avec un filet illégal	Abattu par l'armée sur le lac Kivu
33.	Vincent Nshimiyimana	Exécuté le 9 mars 2017	Cellule : Rusura Secteur : Busasamana District : Rubavu	Traversée illégale de la frontière	Abattu par l'armée
34.	Prosper Iradukunda	Exécuté le 9 mars 2017	Cellule : Rusura Secteur : Busasamana District : Rubavu	Traversée illégale de la frontière	Abattu par l'armée
35.	Joseph Mukeshimana	Exécuté le 12 mars 2017	Cellule : Rusura Secteur : Busasamana District : Rubavu	Traversée illégale de la frontière	Abattu par l'armée
36.	Emmanuel Ntamuhanga 	Exécuté en mars 2017	Cellule : Bushaka Secteur : Boneza District : Rutsiro	Pêche avec un filet illégal	Abattu par l'armée ou la police sur le lac Kivu
37.	Elias Habyarimana 	Exécuté le 25 mars 2017	Cellule : Gabiro Secteur : Musasa District : Rutsiro	Pêche avec un filet illégal	Abattu par l'armée ou la police sur le lac Kivu

Annexe II : Meurtres par des civils suite aux incitations des autorités locales

Août 2016 – avril 2017

Nom	Date	Lieu	Délit allégué	Auteur du meurtre
1. Théoneste Nzamituma	Tué le 15 août 2016	Cellule : Mukondo Secteur : Nyondo District : Rubavu	Vol d'une bicyclette	Tué par des civils après que les autorités locales ont annoncé que toute personne prise en train de voler devrait être tuée
2. Claude Barayavuga	Tué le 27 avril 2017	Cellule : Kavomo Secteur : Nyundo District : Rubavu	Vol d'ampoules	Tué par un civil après que le chef du village a annoncé le 23 avril que Jean-Claude Barayavuga devait être tué s'il était pris en train de voler

Annexe III : Disparitions forcées

(Victimes possibles d'exécutions, mais dont le corps n'a pas été retrouvé ni vu par des témoins interrogés par Human Rights Watch)

Avril 2016 – décembre 2016

	Nom	Dates	Lieu	Délit allégué	Auteur de la disparition
1.	Moïse Tuyisenge	26 avril 2016	Cellule : Karambi Secteur : Kivumu District : Rutsiro	Pêche avec un filet illégal	Armée ou police sur le lac Kivu
2.	Jean Damascène Ntahondereye	Vu pour la dernière fois le 27 avril 2016 Les autorités ont confirmé son décès le 29 avril 2016. Les militaires ont indiqué à la famille que son corps était déjà enterré.	Cellule : Kageshi Secteur : Busasamana District : Rubavu	Trafic de marchandises depuis la RD Congo	Armée
3.	Tharcisse Nsanzabera	Vu pour la dernière fois le 17 octobre 2016 Les autorités ont confirmé son décès le 28 octobre 2016.	Cellule : Bahimba Secteur : Nyundo District : Rubavu	Vol	Police ou armée
4.	Nzabandora Ndayishimiye	Vu pour la dernière fois le 6 décembre 2016	Cellule : Bushaka Secteur : Boneza District : Rutsiro	Pêche avec un filet illégal	Armée ou police sur le lac Kivu

Annexe IV : Courrier au ministre de la Justice¹

350 Fifth Avenue, 34th Floor
New York, NY 10118-3299
Tel: +1-212-290-4700
Fax: +1-212-736-1300; 917-591-3452

DIVISION AFRIQUE

Mausi Segun, Directrice exécutive
Corinne Dufka, Directrice adjointe, Afrique de l'Ouest
Abdullahi Abdi, Assistant de recherche
Laetitia Bader, Chercheuse senior
Maria Burnett, Directrice, Afrique de l'Est et Come de l'Afrique
Jehanne Henry, Chercheuse senior
Felix Horne, Chercheur senior
Zenaid Machado, Chercheuse
Dewa Mavinga, Directeur, Afrique australe
Lewis Mudge, Chercheur senior
Timo Mueller, Chercheur
Otsieno Namwaya, Chercheur
Ida Sawyer, Directrice, Afrique centrale
Lauren Seibert, Assistante
Jean-Sébastien Sépúlchre, Assistant
Savannah Tryens-Fernandes, Assistante
Jim Worthington, Chercheur

COMITÉ EXÉCUTIF

Samuel Murumba, Co-président
Ambassador Robin Sanders, Co-président
Fareda Banda
Innocent Chukwuma
Jonathan Fanton
Wendy Keys
Wynette Labrosse
Muna Ndulo
Randy Newcomb
Louis Marie Nindorera
Peter Rosenblum
John Ryle
Kim Samuel Johnson
Nick Shaxson
Darian Swig
Joanna Weschler
Marsha Williams
Michela Wrong

HUMAN RIGHTS WATCH

Kenneth Roth, Directeur exécutif
Michelle Alexander, Directrice exécutive adjointe, Développement et initiatives internationales
Iain Levine, Directeur exécutif adjoint, Programmes
Chuck Lutzig, Directeur exécutif adjoint, Opérations
Bruno Stagno Ugarte, Directeur exécutif adjoint, Plaidoyer
Dinah Pokempner, Directrice des Affaires juridiques
James Ross, Directeur juridique et politique
Hassan Elmagry, Co-président du Conseil d'administration
Joel Motley, Co-président du Conseil d'administration

Le 5 juillet 2017

Son Excellence
Johnston Busingye
Ministre de la Justice
Ministère de la Justice
Kigali
République du Rwanda

Monsieur le Ministre,

Je vous écris afin de vous communiquer les conclusions des recherches menées par Human Rights Watch sur les exécutions extrajudiciaires de personnes soupçonnées de petite délinquance dans l'ouest du Rwanda entre juillet 2016 et mars 2017, et afin de solliciter une réponse du gouvernement quant à nos conclusions.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir répondre à nos questions avant le 12 juillet.

Conclusions

Human Rights Watch a documenté l'exécution extrajudiciaire par les forces de sécurité rwandaises d'au moins 37 personnes soupçonnées de petite délinquance dans le nord-ouest du Rwanda entre juillet 2016 et mars 2017. Human Rights Watch a également documenté trois disparitions forcées de personnes dont on pense qu'elles ont été tuées par des forces de sécurité, mais leurs corps n'ont jamais été retrouvés. Nous avons aussi consigné deux cas de voleurs suspectés qui ont été tués par des civils après y avoir été incités par les autorités.

Les conclusions de Human Rights Watch s'appuient sur des entretiens réalisés entre janvier et juin 2017 auprès de plus de 110 témoins, membres des familles des victimes et autres personnes bien informées sur les arrestations et les exécutions. Les cas documentés par Human Rights Watch ont eu lieu dans les districts de Rutsiro et de Rubavu, dans le nord-ouest du Rwanda. Human Rights Watch a reçu des informations sur plusieurs autres cas, pour lesquels des vérifications sont en cours.

La plupart des victimes étaient accusées de délits mineurs, comme le vol, le trafic de marijuana, la traversée illégale de la frontière avec la République démocratique du Congo ou l'utilisation de filets de pêche illégaux dans le lac Kivu. Il semble qu'il n'y a pas eu de procès préalable à l'exécution pour établir leur culpabilité. Human Rights Watch a reçu de nombreux signalements de menaces faites par des autorités civiles et militaires à



HRW.org

AMSTERDAM · BEYROUTH · BERLIN · BRUXELLES · CHICAGO · GENÈVE · GOMA · JOHANNESBURG · KIEV · KINSHASA · LONDRES · LOS ANGELES · MOSCOU · NAIROBI · NEW YORK · PARIS · SAN FRANCISCO · SÃO PAULO · SILICON VALLEY · STOCKHOLM · SYDNEY · TOKYO · TORONTO · WASHINGTON · ZÜRICH

¹ Human Rights Watch a confirmé une autre disparition forcée après que ce courrier a été envoyé aux autorités rwandaises.

l'encontre des membres des familles qui tentaient de se renseigner sur les meurtres de leurs proches.

La plupart des victimes ont été abattues par des militaires. D'autres ont été arrêtées et/ou tuées par d'autres forces de sécurité, comme la police, des membres des *Inkeragutabara* ou de l'Organe d'appui à l'administration du district pour le maintien de la sécurité (*District Administration Security Support Organ*, DASSO). Certaines victimes ont subi des mauvais traitements avant leur décès. Dans plusieurs cas, les autorités gouvernementales locales, à des niveaux allant du maire de district au chef de village, ont aussi été impliquées dans l'arrestation de personnes, ou dans la justification de l'exécution auprès des résidents locaux après les faits.

Des examens post mortem ont été effectués uniquement dans quelques cas, mais même dans ces cas, les membres des familles n'ont jamais vu aucun dossier médical et se sont interrogés sur l'indépendance des examens pratiqués.

De nombreuses personnes avec qui Human Rights Watch s'est entretenu ont indiqué qu'avant ou après les exécutions, des militaires, des policiers et/ou des autorités locales ont déclaré aux membres de la communauté que tous les criminels devaient être arrêtés et exécutés. Dans plusieurs cas, les noms des victimes ont été cités lors de réunions, apparemment pour servir d'exemple et inciter la population à ne pas enfreindre la loi.

Veuillez consulter la pièce jointe au présent courrier pour des détails sur les cas spécifiques documentés par Human Rights Watch, incluant les noms des victimes, la date, le délit allégué et l'auteur de l'exécution.

Questions

1. Le gouvernement rwandais a-t-il reçu des rapports sur des exécutions sommaires, notamment dans la Province de l'Ouest ? Si oui, pourriez-vous nous communiquer tout détail sur ces exécutions, tout élément d'enquête menée sur ces exécutions et toute sanction prise à l'encontre des auteurs ?
2. Le ministère a-t-il connaissance de toute instruction formelle ou informelle donnée aux autorités civiles et militaires locales d'arrêter et d'exécuter les petits délinquants ?
3. Y a-t-il eu des enquêtes, des poursuites judiciaires et/ou des procès à l'encontre des responsables militaires impliqués dans des exécutions sommaires ? Si oui, vous serait-il possible de nous communiquer tout détail que vous pourriez avoir sur ce point ? Une indemnisation a-t-elle été offerte aux familles des victimes ?
4. Quel cadre légal régit l'implication de l'armée, de la police, des *Inkeragutabara* et du DASSO dans l'arrestation de criminels suspectés et le recours à la force par ces agents de sécurité contre des civils ? Quelles sanctions sont prévues dans ce cadre pour les cas où des membres de ces groupes emploient une force injustifiée ?

5. Existe-t-il un mécanisme interne au sein des Forces de défense rwandaises, de la police, des *Inkeragutabara* ou du DASSO pour surveiller le respect des droits humains par leurs membres ? Si oui, vous serait-il possible de nous communiquer des informations sur leurs procédures et leur système de signalement ?
6. Qui étaient les officiers en charge des postes militaires dans les districts de Rutiro et de Rubavu durant la période couverte par nos recherches (juillet 2016 à mars 2017) ? Pourriez-vous nous fournir leurs noms complets, rangs et affectations pendant cette période ?

Comme indiqué ci-dessus, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir répondre à nos conclusions et nos questions avant le 12 juillet.

De plus, comme mentionné précédemment, plusieurs membres des familles des victimes ont été menacés par des membres des Forces de défense rwandaises, de la Police nationale rwandaise, des *Inkeragutabara* et du DASSO pour avoir posé des questions sur les circonstances de la mort de leurs proches. **Nous vous invitons à faire des déclarations publiques claires interdisant à tout individu des forces de sécurité étatiques d'intimider ou de menacer les membres des familles des victimes.**

Je souhaiterais également solliciter un entretien afin d'aborder nos conclusions de manière plus approfondie, et vous serais reconnaissant pour toute aide afin de nous permettre de discuter de nos conclusions avec les autorités militaires et civiles locales concernées, ainsi qu'avec les personnes appropriées au ministère de la Défense et au ministère de l'Administration locale.

Dans l'attente de votre réponse et de notre collaboration continue, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de notre haute considération.



Daniel Bekele
Directeur senior de plaidoyer pour l'Afrique

C.c. :

- le Général James Kabarebe, Ministre de la Défense
- le CG Emmanuel K. Gasana, Inspecteur général de la police
- l'Honorable Francis Kaboneka, Ministre de l'Administration locale